



Les Amis d'Annai Velanganni Orphanage

A.A.V.O

Parrainages d'enfants en Inde

Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du Samedi 27 Mai 2017

Etaient présents : Yves BENOIT, Joseph DUBOEUF, Michèle DUBOEUF, Marie FELTRIN, Remi FLASSAYER, Adeline LYONNET, Yves LOUAGE,.

Absentes excusées : Périne ASTICH-BARRE, Micheline REZZE, Arlette WOJCIECHOWSKI.

1- Compte rendu des différents séjours effectués à Pondicherry par plusieurs membres du Conseil d'Administration, échanges avec Devi et les membres du Comité indien.

Tous les membres du Conseil d'Administration qui ont visité l'orphelinat cet hiver sont unanimes pour constater la bonne tenue et le bon fonctionnement de l'orphelinat. Devi ne fait que gagner en maturité et en autorité d'années en années. Les rencontres avec le comité indien et le Président Guillaume Auger ont été très fructueuses. Certains points importants relatifs aux relations entre les parrains et l'orphelinat ont été abordés. La discussion a pu aboutir à la rédaction d'un document qualifié de « Guide des bonnes pratiques des parrainages » qui sera évoqué dans un point suivant.

Nous avons pu discuter également des questions d'orientations des enfants. Il nous semblait que l'équipe indienne utilisait trop peu les filières courtes de formation orientées plus directement sur le marché du travail. Les dernières propositions d'orientations proposées par Devi montrent que les choses vont dans le bon sens puisque plusieurs enfants vont s'engager dans des formations professionnelles courtes.

2- Information sur les comptes 2016/2017 de l'orphelinat.

Pour la deuxième année nous pouvons disposer d'une comptabilité de l'orphelinat présenté sous forme générale et analytique, selon une méthode comptable fiable mise en place ces dernières années. Il s'agit d'un outil très utile, pour Devi, pour le comité indien et pour nous. Ce document sera présenté lors de notre prochaine Assemblée Générale.

3- Discussion sur le document « bonnes pratiques des parrainages ». Adoption du document.

Suite aux discussions de cet hiver avec le Comité Indien, nous avons établi un document qui précise différentes questions dans l'esprit de tous : sens des parrainages, correspondance entre parrains/marraines et filleuls, cadeaux aux enfants, visite des enfants sur place, accueil des enfants en France. Ce document disponible sur le site internet a vocation à être largement diffusé.

Siège : 124 Boulevard Auguste Blanqui – 75013 PARIS

Site web : www.aavo.fr

Email : secretariat@aavo.fr

Téléphone : 06.07.54.53.53

4- Préparation de la prochaine Assemblée Générale de l'association française. Choix d'une date. Préparation de l'ordre du jour.

Dès que possible (sans doute début Juillet) la salle de la maison des Association du 13^{ème} sera réservée pour notre Assemblée Générale. Nous avons privilégié le Samedi 14 Octobre après midi et, à défaut, le Samedi 7 Octobre.

Le Conseil a retenu les points suivants :

Rapport Moral

Comptes 2016 de l'association française.

Renouvellement annuel du Conseil d'Administration

Passage de relais pour la responsabilité des volontaires.

Point sur l'action des volontaires de l'INSA de Rennes

Point sur les orientations scolaires des enfants

Comptes 2016/2017 de l'orphelinat

Information sur l'évolution et les comptes du projet Kirubalaya

5- Présentation des comptes 2016 de l'association. Débat et vote du document à présenter à l'Assemblée Générale

Les comptes 2016 de l'association française sont présentés au Conseil pour adoption avant leur présentation à la prochaine Assemblée Générale. En l'absence de la Trésorière Micheline REZZE, le président présente les comptes et répond à quelques questions.

Le résultat négatif de l'année s'explique par le fait que nous avons adressé 13 virements en Inde en 2016. Un Quatorzième virement a été émis mais il est resté bloqué par la banque jusqu'en début 2017. Deux subventions affectées ont été également envoyées, l'une de 2500 € de la Fondation Adrienne et Pierre SOMMER pour l'achat de l'auto-rickshaw et l'autre de 2500 € pour la réfection de la cuisine.

Pour le reste, il n'y a rien de spécial à remarquer.

6- Projet de Concert en Vendée.

A l'issue du Conseil, une amie de Marie, chef de plusieurs Chœurs est venue présenter un projet de Concert à réaliser dans la région de Fontenay le Comte. Le Conseil a adopté cette idée avec enthousiasme et a pris une option pour la date du 7 Octobre 2018 pour cet évènement. Les modalités pratiques seront examinées en lien avec Marie.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16 heures